



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES



LUNDI 8 OCTOBRE 2007

A Sophia Antipolis

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :

Karin TOPIN-CONDOMITTI, Chef du Bureau de la Presse et des Relations Publiques

☎ 04 93 72 22 40 ☎ 06 10 92 31 20

communication@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

<http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>

Sommaire

Communiqué d'annonce page 4

Changeons radicalement la donne ! page 5

I / UNE DEMARCHE NATIONALE

a) Le contexte page 6

b) Le calendrier page 6

c) Les thèmes abordés par les groupes de travail nationaux page 7

d) Les propositions discutées en régions page 9

e) Les consultations page 10

II / LA CONSULTATION EN PACA : UNE REUNION REGIONALE A SOPHIA ANTIPOLIS

a) L'organisation page 12

b) Les participants page 13

c) Le programme page 14

18 septembre 2007

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

LA REUNION INTER REGIONALE SE TIENDRA DANS LES ALPES MARITIMES LE 8 OCTOBRE

Communiqué de presse



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Contact presse

préfecture

Karin TOPIN-CONDOMITTI

*Chef du Bureau des Relations
Publiques*

04.93.72.22.40

06.10.92.31.20

communication@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

Le gouvernement a placé le développement durable au cœur de ses priorités. Parmi les enjeux principaux : le défi du changement climatique, la préservation de la biodiversité et la prévention des effets des pollutions sur la santé.

Lancé en juillet dernier, le Grenelle de l'environnement est organisé en trois temps :

- ✓ L'élaboration de propositions par six groupes de travail (mi juillet- fin septembre)
- ✓ La consultation des acteurs locaux et du grand public (octobre) : réunions inter-régionales, consultation via internet
- ✓ La proposition et l'adoption d'un plan d'action sur cinq ans après discussion au parlement

Pour la mise en oeuvre de la **deuxième phase en Région PACA, le choix du site s'est porté sur le département des Alpes-Maritimes.**

Ainsi, les acteurs locaux vont pouvoir échanger et enrichir les mesures proposées par groupes de travail nationaux à l'occasion d'une rencontre régionale organisée :

Lundi 8 Octobre 2007

Selon les modalités suivantes :

➤ **10h-13h** : travail en 6 ateliers sur le site de Sophia Antipolis sur les thèmes suivants :

- Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- Instaurer un environnement respectueux de la santé
- Adopter des modes de production et de consommation durables : agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêt et usages durables des territoires
- Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance
- Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi
- Modèle méditerranéen de développement durable, au CADAM à Nice.

➤ **14h30-17h30** : restitution et propositions d'action au Palais NiKaïa. Cette réunion de restitution des travaux des ateliers et de présentation des conclusions des groupes de travail nationaux sera largement ouverte au public intéressé. Il s'agira ainsi d'assurer une complète association de tous à cette démarche nationale.

Changeons radicalement la donne !

La situation est plus préoccupante que prévue et la situation se dégrade plus vite que prévue. Sans tomber dans le catastrophisme, la communauté scientifique s'accorde pour reconnaître que tous les voyants de la planète sont au rouge. Après le temps du constat, voici venu le temps du passage à l'acte et la France entend clairement se placer aux avant-postes de ce combat pour les Droits de l'Homme du 21^{ème} siècle.

Nicolas Sarkozy avait pris, devant les Français, l'engagement solennel de mettre la protection de l'environnement au cœur de ses priorités. Le Président de la République a créé le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables car il a jugé essentiel de mobiliser l'ensemble de la société pour changer radicalement la donne.

C'est la raison pour laquelle, le Président de la République a souhaité l'organisation de véritables « états généraux de l'environnement », réunissant autour d'une même table tous les acteurs engagés au quotidien dans le développement durable : Etat, collectivités locales, partenaires sociaux, entreprises et salariés, et bien sûr, associations écologistes. En effet, les enjeux sont tels qu'aucun acteur ne peut à lui seul inverser durablement la tendance. Il faut au contraire avancer tous ensemble dans une logique d'efficacité et de résultats.

Le Grenelle Environnement est un processus démocratique totalement inédit. Le rôle de l'Etat consiste essentiellement à faciliter l'action collective. Sa mission est de créer des synergies entre des légitimités partagées et parfois concurrentes. Après plusieurs semaines de débats, une première conclusion s'impose : le dialogue fonctionne et les solutions existent. Je voudrais à ce propos remercier une nouvelle fois l'ensemble des participants qui ont accepté de s'engager pleinement dans ce processus. Sans leur mobilisation à tous, rien de tout cela n'aurait pu se faire.

Le Grenelle Environnement n'est pas un point d'aboutissement mais bien un point de départ. Il est l'occasion ou jamais de prendre plusieurs années d'avance sur des évolutions prévisibles. Des changements majeurs s'imposeront dans notre façon de consommer ou de produire. Cependant, ces changements sont une chance pour notre économie, notre santé et nos enfants. Ne l'oublions pas : protéger l'environnement, c'est aussi préparer nos entreprises à la compétition économique de demain, améliorer la qualité de notre cadre de vie et prévenir des maladies liées à la pollution.

Le Grenelle Environnement constitue une fenêtre de tir historique pour faire de la France un Etat exemplaire. Les 15 à 20 programmes d'actions qui découleront des débats serviront de socle à un vaste plan pour le développement durable. Ce résultat sera à la fois une œuvre collective et un projet de société. Ensuite, de l'engagement de chacun dépendra le bien être de tous.

Jean-Louis BORLOO

Ministre d'Etat

Ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

I / UNE DEMARCHE NATIONALE

a) Le contexte

Un processus démocratique est engagé.

Pour la première fois, nous sommes sortis de l'anathème et de l'invective pour instaurer un dialogue à la fois franc et constructif.

Pour la première fois, tous les acteurs engagés dans le développement durable ont accepté de jouer le jeu du débat, de la confrontation d'idées, de la négociation pour proposer des actions concrètes.

Après deux mois d'échanges parfois vifs mais constructifs, les six groupes de travail thématiques ont arrêté leurs propositions.

Celles-ci vont être soumises à une large consultation afin de les confronter aux réalités du terrain.

C'est absolument essentiel si nous voulons proposer aux Français des mesures concrètes conduisant à des changements visibles. C'est aussi une façon d'encourager nos concitoyens à s'approprier l'ensemble de ces sujets.

Au cours des deux premières semaines du mois d'octobre, dix sept réunions régionales seront organisées dans toute la France par les préfets et les maires. Il s'agit de prolonger le processus démocratique du Grenelle en mobilisant tous les acteurs locaux. Parallèlement à cela, nous allons lancer une grande consultation sur Internet. Les Internautes pourront ainsi réagir en ligne sur les propositions des groupes de travail.

Mais la consultation ne s'arrête pas là. Afin de recueillir le consensus le plus large possible, les propositions seront également soumises aux commissions et délégations parlementaires, aux partis politiques et fondations, au Conseil national du Développement Durable, à l'OCDE ainsi qu'à l'ensemble des conseils nationaux spécialisés (air, déchets, bruit,...).

Enfin, le Gouvernement consultera le Parlement à l'occasion d'une déclaration suivie d'un débat sans vote à l'Assemblée nationale le 3 octobre et au Sénat le 4 octobre.

b) le calendrier

Lancé en juillet dernier, le Grenelle de l'environnement est organisé en quatre temps :

1) L'élaboration de propositions par six groupes de travail (mi juillet- fin septembre)

2) La consultation des acteurs locaux et du grand public (première quinzaine d'octobre) : réunions inter-régionales, consultation via internet

Pour la mise en œuvre de la deuxième phase en Région PACA, le choix du site s'est porté Sophia Antipolis.

Ainsi, les acteurs locaux vont pouvoir échanger et enrichir les mesures proposées par groupes de travail nationaux à l'occasion d'une rencontre régionale organisée le lundi 8 octobre 2007.

3) La proposition et l'adoption d'un plan d'action sur cinq ans après discussion au parlement

4) La table ronde finale se tiendra fin octobre.

Les discussions se fonderont sur les propositions des groupes de travail éclairées par l'ensemble des consultations et le rapport du rapporteur général.

L'objectif est qu'à l'issue de cette discussion, le gouvernement arrête un plan de 15 à 20 programmes d'actions. Certaines correspondront à des engagements volontaires d'acteurs publics ou privés, d'autres seront engagés par voie réglementaire, d'autres seront soumises au Parlement pour mise en œuvre d'une loi-cadre ou seront portées au niveau européen.

c) Les thèmes abordés par les groupes de travail nationaux

Consacrés au dialogue et à l'élaboration des propositions, les 6 groupes de travail constitués d'acteurs du développement durable (Etat, collectivités locales, ONG, employeurs et salariés) viennent de rendre le résultat de leurs échanges.

Entre juillet et septembre, 6 groupes de travail et 2 intergroupes se sont réunis plusieurs fois, en ateliers ou en plénières, afin de prendre en compte l'ensemble des sujets liés aux grands enjeux de l'environnement.

(voir tableau ci-dessous)

Rappel des thèmes abordés par les groupes de travail

Groupe 1	Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie
6 réunions plénières et 4 réunions de 3 Ateliers	<p>Transports et déplacements: déplacements urbains, transports collectifs / infrastructures / report modal, fret / véhicules individuels.</p> <p>Bâtiments et urbanisme: étalement urbain, rénovation, nature des constructions et isolation, règles d'urbanisme.</p> <p>Energie et stockage du carbone: maîtrise de la demande, les filières nucléaire, thermique et renouvelable, stockage carbone, biocarburants.</p>
Groupe 2	Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
5 réunions plénières	<p>Patrimoine naturel : conservation des espèces, forêts, paysages, aménagement rural, biodiversité ordinaire.</p> <p>Ressources naturelles : eau, ressources halieutiques, biodiversité ultramarine, sols.</p>
1 réunion Atelier	<p>Connaissance : inventaire, indicateurs, recherche, collections, catalogues de races et variétés, suivi, interface science décision.</p> <p>Outre-mer : approches transversales, compétence des territoires, patrimoine naturels, rôle des communautés locales.</p> <p>Mer : approche écosystémique et gestion intégrée de la pêche.</p> <p>Patrimoine naturel et durabilité des territoires : espèces menacées, espaces naturels, agriculture, forêt, eau, réseau écologique, paysages, valorisation ressources génétiques, nature en ville et urbanisme.</p> <p>Responsabilisation, engagement et exemplarité des acteurs sociaux économiques et politiques : labellisation, contractualisation, sensibilisation, formation, gouvernance, statut et valeurs économiques de la biodiversité et des services écologiques, intervention de la France à l'international, médiations.</p>
Groupe 3	Instaurer un environnement respectueux de la santé
7 réunions plénières	Réduction des substances toxiques (substances chimiques, cancérigènes, pesticides...), Reach, air intérieur, qualité de l'air, déchets, réduire les pollutions industrielles, agricoles et urbaines, qualité de l'alimentation, OGM.
Groupe 4	Adopter des modes de production et de consommation durables
4 réunions plénières	<p>Thèmes : agricultures, agroalimentaire, pêche, forêt, distribution et usages durables des territoires.</p> <p>Agriculture : adopter de nouveaux modes de production et commercialisation respectueux de l'environnement (nouveaux produits, filières biologiques, filières de qualité, politique de label, certification des exploitations).</p>
Groupe 5	Construire une démocratie écologique : institution et gouvernance
5 réunions plénières	<p>Savoir : expertise indépendante, évaluation, formation.</p> <p>Débattre : réformer les institutions pour prendre en compte le pilier environnemental du développement durable.</p> <p>Décider : nouvelles procédures et nouveaux indicateurs pour une gouvernance écologique. Améliorer l'accès à l'information.</p>
Groupe 6	Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi
6 réunions plénières	<p>Recherche, innovation</p> <p>Fiscalité écologique, modification des comportements</p> <p>Emploi et compétitivité</p> <p>Flux de matières, déchets, économie de fonctionnalité</p> <p>Nouveaux indicateurs</p> <p>Publicité responsable</p>
Intergroupe	OGM
3 réunions plénières	
Intergroupe	Déchets
2 réunions plénières	

d) Les propositions discutées en régions

➤ **Santé**

La veille sanitaire devrait être profondément modernisée pour fonctionner en temps réel. Le groupe préconise aussi de réduire de façon drastique certaines substances préoccupantes et il demande la fixation d'un objectif de 10 microgrammes /m³ pour les particules fines dans l'air. Réduction des inégalités face au bruit maintien et renforcement de la qualité de l'air.. Le groupe souhaite la mise en place d'un plan de maîtrise des risques liés aux résidus de médicaments dans l'eau.

➤ **Climat**

Réduction des gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020 avec, en particulier, la rénovation des bâtiments existants et le lancement d'un programme de rupture technologique pour que les constructions deviennent à énergie positive, c'est à dire qu'elle produisent plus qu'elles ne consomment.

Dans les transports, plan national de développement du fret non routier et durcissement de la réglementation sur les poids lourds. Réduction de la vitesse pour tous, de 10km/h pour les particuliers sur toutes les routes. Création d'une éco-pastille annuelle avec bonus-malus lié aux émissions de carbone. Création d'une taxe sur le kérosène dans le transport aérien.

Contribution « énergie-climat » sur tous les produits à contenu élevé en carbone et en énergie.

➤ **Agriculture**

Développement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement avec un objectif de 10% des produits certifiés à haute valeur environnementale à l'horizon 2013 ? Ces produits devront rentrer à hauteur de 20% des menus dans la restauration collective d'ici 2012. Passage de 1,8% à 6% des surfaces en agriculture biologique d'ici 2010. Réduction de l'usage des pesticides.

➤ **OGM**

Renforcement de la recherche publique sur les effets des manipulations génétiques. L'impact sur la santé et sur l'environnement, l'intérêt économique et agronomique de chaque OGN devront être évalués par une haute autorité indépendante. Une loi devra définir les moyens de produire et de consommer avec ou sans OGM, en revanche, le seuil d'étiquetage de 0,9% est sans fondement scientifique.

➤ **Biodiversité**

Une « trame verte nationale » pour assurer la continuité entre les écosystèmes afin de permettre aux espèces de s'adapter aux changements climatiques. Une loi d'orientation sur la mer pourrait définir un réseau d'aires marines protégées. La méditerranée constituerait un lieu privilégié de recherche et de progrès.

➤ **Démocratie écologique**

Reconnaissance des partenaires environnementaux au même titre que les partenaires sociaux. Réforme du Conseil économique et social pour la création d'un collège environnement. Décisions publiques prises dans la transparence, la concertation et suivies d'une mise en oeuvre effective.

➤ **Développement**

Promotion des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité. Soutien de la recherche-développement dans les technologies favorables à l'environnement. Adoption de nouveaux indicateurs comme le PIB Vert et création d'une empreinte écologique. Généralisation de l'éco-étiquetage.

e) Les consultations

Quatre modes de consultation impliquant différents publics ont été mis en place à partir du 28 septembre :

1 – Consultation régionale : tout le monde est appelé à s'exprimer du 5 au 19 octobre. Pour la région PACA, la consultation se déroulera à Nice le 8 octobre.



2 – Consultation internet : un clic pour la planète du 28 septembre au 12 octobre 2007
www.legrenelle-environnement.fr

3 – Déclaration du gouvernement au Parlement : suivi d'un débat les 3 et 4 octobre 2007

4 – Saisine de 9 organismes consultatifs : les Conseils, Comités, et Offices consultés rendront leur avis le 15 octobre prochain. Tous les documents seront disponibles sur le site Internet du « Grenelle Environnement »

- ✓ Conseil national de l'air
- ✓ Conseil national du bruit
- ✓ Conseil national des déchets
- ✓ Conseil national de l'eau
- ✓ Conseil de la prévention et de la précaution
- ✓ Conseil national de la protection de la nature
- ✓ Conseil national des transports
- ✓ Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- ✓ Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

II / LA CONSULTATION DE SOPHIA ANTIPOLIS

a) Organisation

Dans le cadre de la consultation nationale du grand public et des acteurs locaux, des réunions interrégionales se tiendront dans 17 villes qui ont choisi de s'investir dans ce débat.

Pour la région PACA, Sophia Antipolis a été choisie pour accueillir la rencontre le lundi 8 octobre.

Une vaste consultation dans les régions

L'objectif est de recueillir les avis de l'ensemble des acteurs locaux (élus, acteurs économiques et sociaux, associations), et du public, sur les propositions issues des groupes de travail.

Il s'agit également de recueillir les commentaires sur la mise en œuvre de ces propositions, et les applications aux spécificités régionales.

Cadre général et coordination

Concrètement, chaque réunion se déroulera sur une journée, et sera déclinée en 2 étapes : des ateliers et une plénière (ouverte au public).

Les réunions interrégionales sont coordonnées par les maires, les préfets de régions et les préfets de départements, en liaison avec les différents services déconcentrés concernés.

La présence d'un président et/ou un vice-président, et/ou un rapporteur d'un ou plusieurs des groupes de travail nationaux, permettra d'éclairer le public sur le processus conduit dans la phase d'élaboration des propositions.

Les ateliers (10h-13h00)

Sur invitation du préfet, ces ateliers sont composés des différents acteurs locaux de la vie économique, sociale et associative. Ils seront animés par un président et un vice-président.

Les ateliers élaboreront un avis sur les propositions des groupes de travail du "Grenelle Environnement".

Une synthèse des ateliers sera faite, et présentée en réunion plénière.

La plénière (14h30-17h30)

Dans le cadre de la large mobilisation des français, les plénières seront ouverte au grand public

b) Les participants

➤ **Le matin**

7 ateliers d'une cinquantaine de participants réfléchiront aux propositions nationales.

Chaque groupe est composé :

- d'acteurs du monde associatif
- d'acteurs économiques et sociaux
- de représentants des collectivités territoriales et de Monaco
- de représentants du monde religieux
- de personnes morales associées

➤ **L'après-midi**

Sont conviés :

- l'ensemble des participants des ateliers
- toutes les personnes n'ayant pu être retenues pour la séquence du matin
- et plus largement, le grand public et la presse

Afin d'informer le plus largement possible, des informations sur la tenue de cette journée seront consultables sur le site internet de la préfecture

<http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr/>

c) Le programme

La consultation régionale est donc prévue le lundi 8 octobre, selon les modalités suivantes :

- **de 10h à 13h00** : sur le site de Sophia Antipolis, travail des 6 ateliers :

groupe 1 - Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie

Président : Mme Blanchot-Courtois, présidente d'Eden

groupe 2 - Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Président : M.Barbero, professeur d'université et président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel

groupe 3 - Instaurer un environnement respectueux de la santé

Président : Professeur Sambuc, santé publique et M. Armogathe, médecin et vice président de l'association Ecoforum

groupe 4 - Adopter des modes de production et de consommation durables

Président : M. Bonnet, ancien président de la Chambre d'agriculture du Var

groupe 5 - Construire une démocratie écologique : institution et gouvernance

Président : M.Fidenti, président de l'Institut du développement durable, Avignon

groupe 6 - Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi

Président : M. Laplaud, PDG G2C dans les Bouches du Rhône, vice président du pôle risques

Un septième atelier (modèle méditerranéen de développement durable) se tiendra au CADAM à Nice

Président : Charles-Ange GINESY, Vice Président du Conseil Général

- **de 14h30 à 17h30** : au Palais Nikaia (Nice). Restitution et propositions des travaux des ateliers et des groupes de travail nationaux selon le déroulé suivant :

14h30 : début de la séance publique

- accueil Jacques LEGROS (*journaliste et présentateur télé sur TF1. Il effectue les remplacements de Jean-Pierre Pernaut au journal de 13h00*)
- ouverture officielle Christian Estrosi, Secrétaire d'Etat à l'Outre Mer, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes
- projection d'un film national
- présentation des synthèses des 4 premiers ateliers du matin
ces ateliers sont centrés autour des ressources qui constituent notre patrimoine environnemental (l'eau, l'air, la santé humaine, la biodiversité, les produits du sous sol et de la mer, l'énergie) , des usages multiples et des menaces dont ils font l'objet et de leur préservation et de leur valorisation

- débat avec la salle sur ces contributions
- présentation des synthèses des ateliers 5 et 6 du matin
ces ateliers sont centrés sur la prise en compte de l'impératif du développement durable dans la gouvernance de la démocratie et son inscription dans le modèle économique
- débat avec la salle sur ces contributions
- présentation de la synthèse de l'atelier 7
cet atelier est consacré au modèle méditerranéen du développement durable
- débat avec la salle
- clôture des débats

17h30 Rencontre des acteurs du Grenelle avec la presse

EN RESUME...

- **Une réunion locale à Sophia Antipolis**
- **7 ateliers le 8 octobre au matin**
- **Une réunion de restitution ouverte au public le 8 octobre après-midi**
- **Une large possibilité de participation et d'information du grand public**

www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr/

www.legrenelle-environnement.fr

Notes